



DECLARATION DES PERFORMANCES

N°0117-2013

selon l'annexe du Règlement délégué (UE) N°574/2014 modifiant l'annexe III du Règlement UE n°305/2011 (Règlement Produits de Construction)



1 - Code d'identification unique du produit type :

MORTIER COLLE NEUF

2 - Usage(s) prévus :

Mortier-colle amélioré destiné à la pose de carrelage en extérieur et en intérieur

3 - Fabricant :

PRB - 16 Rue de la Tour - CS 10018 - 85150 LES ACHARDS - FRANCE

4 - Mandataire :

Non applicable

5 - Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances :

Système d'évaluation 3

6(a) - Norme harmonisée :

EN 12004 : 2007 + A1 : 2012

Organisme(s) notifié(s) :

CSTB N°0679

Certificat(s) de conformité du contrôle de la production en usine N° : /

7- Performance(s) déclarée(s) :

Caractéristiques essentielles	Performances
Réaction au feu	Classe E
Adhérence :	
- adhérence initiale par traction	$\geq 1,0 \text{ N/mm}^2$
Durabilité pour :	
- l'adhérence par traction après vieillissement thermique	$\geq 1,0 \text{ N/mm}^2$
- l'adhérence par traction après immersion dans l'eau	$\geq 1,0 \text{ N/mm}^2$
- l'adhérence par traction après cycles de gel-dégel	$\geq 1,0 \text{ N/mm}^2$
Dégagement de substances dangereuses	Voir FDS

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

À Les Achards , le 01/07/2013

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Philippe DEBEAUPUIS
Directeur Technique